

2B RESEAUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 40 rue de la Bastide
64800 ASSON
834 728 156 RCS PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 312 204,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	312 204,28 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	932 895,02 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	1 245 099,30 euros
---	--------------------

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 245 099,30 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	190 827	101 616	89 211	91 326
Autres immobilisations corporelles	281 090	111 508	169 582	188 776	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations	42		42	41	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 550		9 550	9 550	
	Total de l'actif immobilisé (III)	483 009	214 624	268 384	289 694
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	545 252		545 252	141 751
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 282		1 282	1 381
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	173 104		173 104	206 472
	Autres créances	24 490		24 490	45 473
Charges constatées d'avance	38 173		38 173	16 194	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (3)					
Instruments financiers et jetons détenus					
Disponibilités	503 081		503 081	581 604	
	Total de l'actif circulant (IV)	1 285 383		1 285 383	992 876
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 768 392	214 624	1 553 768	1 282 570

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

(3) dont actions propres

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé	7 000)	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	932 895	681 663
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	312 204	251 232	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 252 799	940 595
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		173
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	32 323	72 106
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 775	103 605
	Dettes fiscales et sociales	124 212	153 692
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 658	12 398	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes (1)	300 968	341 975
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 553 768	1 282 570
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	312 204,28	251 232,45
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	296 535	309 749
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 553 768** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 724 254** euros et un total **charges** de **3 412 050** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **312 204** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 500					1 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500					1 500
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	167 197		30 416		6 787	190 827
Instal., agencement, aménagement divers	62 938					62 938
Matériel de transport	185 504		37 667		26 475	196 696
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 709		4 748			21 457
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	432 348		72 831		33 262	471 917
FINANCIERES						
Participations	41		1			42
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	9 550					9 550
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 591		1			9 592
TOTAL	443 439		72 832		33 262	483 009

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 550		9 550
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	173 104	173 104	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 014	2 014	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 490	20 490	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 987	1 987		
Charges constatées d'avance	38 173	38 173		
	TOTAL DES CREANCES	245 318	235 768	9 550
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	17	17		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	32 306	27 872	4 434	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	138 775	138 775		
	Personnel et comptes rattachés	40 913	40 913		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 608	34 608		
	Impôts sur les bénéfices	15 365	15 365		
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 002	32 002		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 324	1 324		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	5 658	5 658		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	300 968	296 535	4 434	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		39 865			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

		31/12/2025
Total des Charges à payer		69 899
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97
<i>INTERETS C.N.ECHUS SUR EMPRUNTS</i>	80	
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	17	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 935
<i>FRS FACT NON PARVENUES</i>	12 935	
Dettes fiscales et sociales		51 760
<i>DETTES/CONGES PAYES</i>	40 913	
<i>CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES</i>	9 572	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 275	
Autres dettes		5 106
<i>CHARGES A PAYER</i>	5 106	

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	312 204	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	169	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	94 353	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
Plus-values soumises au régime de fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC			
Réintégrations diverses	11 686		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
	TOTAL I	418 412	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
Abattement sur le bénéfice et exonérations			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC			
Déductions diverses			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
	TOTAUX	418 412	
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)	418 412	